

Edito



Deux ans de mandat et il nous tarde de voir nos projets prendre forme. Pour la rénovation de bâtiment " mairie", c'est parti, les ordres de service sont donnés depuis le 18 mai avec 7 mois de travaux, la fin est prévue en janvier prochain.

Du côté du contournement, les choses évoluent bien également, l'enquête publique terminée, Monsieur le préfet pourra signer l'arrêté déclarant le projet d'intérêt public, étape marquant en fait le début des travaux. Même si ce contournement nous l'attendons depuis trop longtemps, nous pouvons saluer et remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce dossier.

Autre sujet que je voudrais voir aboutir rapidement, je veux parler de l'utilisation du réseau de gaz enfui sous la plupart des rues du village et qui n'est pas exploité pour l'instant. J'espère bien pouvoir vous apporter très prochainement des informations sur ce dossier, des négociations sont en cours.

Le plan local d'urbanisme va s'achever par en enquête publique prévue en septembre. Les grandes lignes ont été abordées lors de la réunion publique de 2015, peu d'évolution par rapport au projet. Vous êtes tous invité à consigner vos observations auprès du commissaire enquêteur, Monsieur Farjot que le tribunal administratif vient de désigner. Il tiendra des permanences en mairie.

Enfin n'oublions pas les moments festifs, le 21 juin est traditionnellement le jour choisi pour la fête de la musique. Cette année sera un peu particulière puisque nous débiterons la soirée par l'inauguration des bâtiments des remparts "rénovés", et la fête se poursuivra dans ce même espace avec des animations pendant toute la soirée.

Venez profiter et apprécier des spectacles de qualité qui s'y produiront.

Marcel LANIER
Maire

Recherche agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE.

Pour la campagne de 2017, la commune recherche des agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 19 janvier au 18 février 2017.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à se présenter au secrétariat de Mairie pour déposer leur candidature.

Profil recherché:

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité
- Permis B et véhicule personnel exigés.

Enquête publique

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Une enquête publique sera conduite du 31 août au 3 octobre prochain. Pendant cette période, le dossier d'enquête publique relatif à l'élaboration du PLU ainsi qu'à la réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales sera à votre disposition pendant les jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Le commissaire enquêteur, Monsieur Farjot, désigné par le tribunal administratif, sera présent, en mairie, pour vous faire entendre et consigner les observations de tous ceux qui souhaitent faire connaître leur avis sur les éléments constitutifs du projet PLU et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

Il sera de permanence en mairie le :

- Mercredi 31 août de 9 h à 12 h,
- Samedi 3 septembre de 9 h à 12 h,
- Jeudi 8 septembre de 14 h à 17 h,
- Mercredi 21 septembre de 17 h à 20 h,
- Samedi 24 septembre de 9 h à 12 h,
- Lundi 3 octobre de 9 h à 12 h.

A l'issue de cette enquête publique, le Conseil Municipal pourra, sur les bases du rapport du commissaire enquêteur tenant compte des observations du public, amender le document pour le rendre exécutoire.

Cuivres en Dombes : 20 concerts pour les 20 ans !

Cet été, le Festival Cuivres en Dombes fête ses 20 ans au pays des Mille Etangs.

Des artistes de renommée nationale et internationale, une programmation éclectique, 7 prestigieuses soirées cuivrées, 13 concerts gratuits, l'ouverture de lieux patrimoniaux habituellement fermés au public, telle est la recette pour vous séduire !

Nous serons présents à **Saint-Trivier sur Moignans Mardi 26 Juillet à 21h**, dans les remparts ! L'an passé, le programme *Broadway* avait enchanté les Halles de Châtillon. Cette année, nous revenons avec un mélange atypique : musique et danse irlandaises se joignent à l'ensemble Cuivres en Dombes et enflamment les remparts. Une soirée de Saint-Patrick au mois de juillet ? C'est le mardi 26 juillet à Saint-Trivier sur Moignans ! Voyagez en Irlande, pays de la fête, de la danse et des cuivres !

Quelques temps forts du Festival :

Le dimanche 24 Juillet à 16h, sous les Halles de Châtillon-sur-Chalonne, nous recevrons l'orchestre de la Garde Républicaine. Orchestre français probablement le plus reconnu dans le monde, les musiciens interprètent un programme varié mettant en valeur l'orchestre d'harmonie et son pupitre de cuivres, composé de brillants solistes. Trompette, Cor, trombone et tuba prendront place tour à tour sur le devant de la scène.

Samedi 30 Juillet, en clôture du Festival, venez découvrir le German Brass, l'un des meilleurs ensemble au monde, dans le cadre enchanteur du Parc des Oiseaux.

Cette édition promet de belles soirées et des moments où partage, convivialité et excellence se mêlent !

Renseignements et Réservations

Académie de Cuivres en Dombes

Place de Verdun / 01330 Villars-les-Dombes

04 72 25 72 17 / contact@cuivresendombes.org

Participation citoyenne

Le mercredi 11 mai a été signé, à la salle des associations, en présence du colonel Martin (représentant Monsieur le préfet), le major Chabot, Monsieur le maire et les membres du conseil et les référents « voisins vigilants » de notre commune, le protocole de participation citoyenne. L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les administrés à la protection de leur environnement et de les rassurer face à la montée de la délinquance et des incivilités de manière à améliorer la réactivité de la gendarmerie nationale.



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au publique, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 16h, le mercredi de 8h30 à 12 h et le samedi de 9h à 11h30. Tous les samedis matin, Monsieur le maire ou un adjoint se tient à la disposition des administrés. N'hésitez pas à venir les rencontrer ou à prendre rendez-vous avec l'un d'eux aux convenances des uns et des autres.

Durant les vacances d'été, la mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 16 juillet et 13 août 2016, par conséquent ces deux matinées, il n'y aura pas de permanence d'élus. Merci de votre compréhension.

Le tabac presse

A compter du 1^{er} juin, Monsieur Berthenet et son épouse remplace Monsieur Piot. Les horaires d'ouverture sont désormais :

- les lundi, mardi, mercredi de 6h à 12h30 et 14h30 à 19h,
- le jeudi de 6h à 12h30,
- le samedi de 6h30 à 12h30 et 14h30 à 19h
- le dimanche de 7h à 12h30.

Les services de presse, poste, jeux du hasard,...restent inchangés.

Le tour de France

Cette année, une étape du tour de France arrive au parc des oiseaux, le samedi 16 juillet 2016. La future communauté de communes regroupant Chalonne Centre, canton de Chalamont et Centre Dombes profite de cet évènement pour proposer aux entrepreneurs des territoires de se rencontrer. Ce moment d'échanges et de concertations permettra de préparer, avec les acteurs économiques locaux, le développement économique de notre future Grande Dombes. Le lendemain, les coureurs partiront de Bourg en Bresse pour se rendre à Culoz, en sillonnant notre département. Des précisions sont disponibles sur le site du conseil départemental : *conseil départemental de l'Ain - tour de France 2016*.

La fin d'année à l'école

Tous les ans, la mairie remet des dictionnaires ou des encyclopédies aux élèves de CM₂ qui rentrent en 6^{ème} en septembre, pour marquer la fin de l'école primaire et leur passage au collège.

Cette année, en accord avec les enseignants et le sou des écoles, cette remise aura lieu le 17 Juin, jour de la fête de l'école.

Les pompiers de Saint Trivier profiteront également de la fête de l'école, pour remettre des diplômes aux enfants de CM₁ et CM₂ qu'ils ont encadré lors du dernier cycle des TAP (temps d'activités périscolaires).

Vous êtes conviés à assister à cette cérémonie pour encourager nos jeunes écoliers dans leur vie scolaire.

La fanfare

Comme chaque année, la fanfare nous a orchestré une soirée musicale où les jeunes talents ont pu s'exprimer. Mais ce concert a permis de mettre à l'honneur des musiciens de talent : Messieurs Francis Curt, René Curt, Roger Paquier et Gérard Guillot. Ils fréquentent l'harmonie, respectivement, depuis 71 ans, 67 ans, 64 ans et 58 ans et sont très fidèles aux répétitions hebdomadaires, aux défilés et aux concerts annuels... et sont des chevilles ouvrières pour faire vivre cette association.

Un grand merci à chacun d'eux en espérant qu'ils continueront à enchanter nos oreilles.



Le contournement

L'enquête publique est achevée. Le commissaire enquêteur va remettre à Monsieur le Préfet ses conclusions à la suite de vos suggestions. Ce dernier pourra alors signer l'arrêté déclarant le projet d'intérêt public. L'équipe d'ingénierie du conseil départemental pourrait, au vu de ces conclusions, apporter quelques modifications. Nous vous présentons ici la déviation telle qu'elle est prévue à ce jour.



Le forum des associations

Le forum aura lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h espace Jean Vial. Les dirigeants des associations utingeoises seront heureux de vous accueillir nombreux. Ils seront là pour vous informer, vous renseigner, n'hésitez pas à vous déplacer pour connaître ce qui existe sur notre commune.

Zen en vacances ? Bénéficiaire de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande.

Rando pour tous de Marche ou Rêve

Pour la septième année consécutive, le club de randonnée pédestre Marche ou Rêve organise, le dimanche 18 septembre 2016, au départ de CHANEINS, sa « Randonnée en Dombes », ouverte à tous.

Quatre circuits balisés, d'environ 5, 10, 15 et 20 km, différents de ceux des années précédentes, seront proposés aux bons marcheurs ou aux promeneurs occasionnels. Les inscriptions et départs se feront à la salle des fêtes de Chaneins, à partir de 8 h, jusqu'à 11 h pour le circuit de 20 km, 12 h pour le circuit de 15 km, et 14 h pour les 2 circuits plus petits.

Des produits de notre terroir seront offerts aux participants sur tous les points de ravitaillement qui jalonnent les parcours.

Marche ou Rêve ayant obtenu pour cette organisation le label « Manifestation Sportive Développement Durable », il ne sera pas distribué de gobelets jetables. Des gobelets réutilisables seront proposés à la vente pour les participants qui n'en posséderont pas, et de la vaisselle compostable sera utilisée pour le service des assiettes campagnardes proposées à l'arrivée (sur réservation lors de l'inscription).

Vous trouverez toutes les informations sur cette journée, ainsi que sur les activités habituelles du club, sur le site internet : <http://marcherevesttrivier.free.fr>.

Vous pouvez également appeler l'un des responsables au 06.34.01.51.73 ou 06.71.47.38.10.

Les balades commentées en calèche à Saint Trivier

La balade, d'une durée de 2 h 15 environ, est commentée par un guide de l'office du tourisme. Elle comprend un parcours en calèche entre le bourg de Saint-Trivier-sur-Moignans et la chèvrerie des cabretons, la visite de la chèvrerie suivie d'une dégustation de fromages, puis retour à Saint-Trivier-sur-Moignans. Le départ est prévu dans l'enceinte des remparts. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'office du tourisme de Chatillon : 04 74 55 02 27 pour une après-midi de détente culturelle très agréable. Les prochaines dates sont le vendredi 8 juillet, le vendredi 12 août, le vendredi 23 septembre ou le vendredi 28 octobre. C'est une façon originale de sillonner notre commune qui devrait plaire à tous.



Les nuisances sonores

En cette période estivale, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse scie, pompe d'arrosage ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Article 15 de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993).

La déchèterie de Francheleins

Nous vous rappelons que pour déposer vos déchets, vous devez être en possession d'un badge. Il n'est pas trop tard pour vous le procurer. Soit vous venez, en mairie retirer l'imprimé que vous adresserez au SMIDOM de Thoissey, soit vous vous adressez directement aux agents de la déchèterie, soit vous vous rendez sur le site du SMIDOM : smidom-thoissey@orange.fr.

La messe à la chapelle de Montagneux

Comme chaque année, elle aura lieu le dernier samedi de juin soit le 25 juin à 18h30.

Mariages

Le 7 mai : GRANGE Yohan et LARDON Marylène

Le 14 mai : GALLIENNE Pascal et COMTE Catherine

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Décès

Le 30 mars : GROS Roger Joanny (*)

Le 7 avril : AUGIS Marie

Le 13 avril : PHILIPPON Georges-Henri

Le 27 avril : FELLMANN Marcelle Audynette (*)

Le 28 avril : BATAILLARD Franck

Le 4 mai : FELLMANN Emile (*)

Le 5 mai : ROUX Georgette Jeanne (*)

Le 28 mai : GARNIER Antoine (*)

(*) *Maison de retraite*

Calendrier des fêtes

Juin

Les 4 et 5 : spectacle de la chorale Luth en Joie

Le 4 : concours de pétanque du foot au stade - 15 h 30

Le 11 : tennis

Le 17 : assemblée générale du foot - 19 h

Le 17 : kermesse des écoles dans la cour de l'école - 18 h

Le 19 : brocante des pompiers

Le 21 : fête de la musique et feux d'artifice

Le 24 : assemblée générale de l'ADMR

Le 26 : bodyfolie's

Le 28 : audition de l'école de musique

Juillet

Le 13 : concours de boules challenge Durand Perradin

Août

Le 12 : balade en calèche - 14 h 30 aux remparts

Septembre

Le 3 : forum des associations - 9 h à 12 h

Le 3 : tournoi de foot U13 au stade - 10 h

Le 10 : concours de pétanque des pompiers au stade

Le 16 : assemblée générale du tennis au club house

Le 18 : brocante du centre de loisirs utingeois

Le 23 : assemblée générale du sou des écoles - 20 h 30

Le 23 : balade en calèche - 14 h 30 aux remparts

Le 25 : moules frites de la classe en 4

Le 25 : assemblée générale des boules (maison associations)

Octobre

Le 1^{er} : bourse aux vêtements du comité des fêtes

Le 2 : bourse aux jouets du comité des fêtes

Le 8 : tournoi tennis « jeunes - anciens »

Le 9 : marche des p'tits chœurs d'la Dombes

Le 9 : vente de bréchets - classe en 7

Le 12 : ADMR - après-midi gaufres

Le 16 : brocante ADMR

Le 22 : thé dansant fanfare

Le 23 : compétition de tennis

Le 28 : balade en calèche - 14 h 30 aux remparts

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

Comité de jumelage

ITALIENS EN FRANCE 2016

Vendredi 29 avril :

Il est 14h30 : une délégation de 8 italiens en provenance de CANTAGALLO (village de TOSCANE proche de FLORENCE) arrive à SAINT TRIVIER afin de lier connaissance avec nous et d'affiner le projet de jumelage entre nos trois communes. Elle est aussitôt prise en charge par quelques Utingeois qui leur proposent un moment de détente et de rafraîchissement à leur domicile.

C'est ensuite la visite guidée de Saint Trivier. A 16h le groupe se retrouve à la salle Jean Vial pour l'accueil officiel par le Monsieur le Maire : M.LANIER et les représentants des associations et du conseil municipal. Petite visite gourmande à l'élevage de chèvres des CABRETONS où nous pouvons assister à la traite... Puis chacun rejoint sa famille d'accueil pour s'installer confortablement. Le soir, un repas leur est offert à L'ESTAMINET DES DOMBES à SANDRANS. Nos amis peuvent découvrir quelques plats typiques de notre région.

Samedi 30 avril :

Après une nuit réparatrice, sous le soleil, c'est la visite de CHATILLON et de son marché. Ils sont reçus chez M.BADOUX artisan tapissier décorateur puis, après un temps libre sur le marché, un buffet de produits locaux les attend à la MARANDE pour dégustation. Les responsables expliquent le fonctionnement du magasin et l'organisation de la vente en circuit court.

Vers 14h, c'est le départ sous une pluie battante et glaciale vers la région de MACON pour découvrir les vignes, les caves et le vin.

A 18h, les voici revenus à la maison des associations où va être signé un pacte d'amitié entre CANTAGALLO et St TRIVIER, moment d'échanges cordiaux et de cadeaux. Puis c'est le repas pris chez les familles d'accueil qui ont mitonné de bons petits plats typiques de la DOMBES. A 20h30, vite ! À la salle Jean Vial : la fanfare offre un concert de qualité très apprécié par tous. La soirée se termine à l'espace BEL AIR à CHATILLON par un bal folk (CHALAFOLK) qui permet de mieux lier connaissance et de se dégourdir les jambes au son de la vielle à roue, des accordéons, des guitares et des violons. Quelques valse, quelques polkas et on regagne Saint Trivier pour une nuit bercée par la pluie tenace et froide.

Dimanche 1^{er} mai :

La visite des étangs ne se fera pas ! Trop d'eau et trop de boue... C'est Ars et la vie du saint curé que la délégation découvre. A midi nous revenons à SAINT TRIVIER pour un repas partagé et amical, préparé pour tous, par les adhérents à l'association de jumelage.

Quelques cadeaux d'adieu leur sont donnés, un peu de musique... A 14h30, après des « au revoir » chaleureux et émus, nos amis reprennent la route de l'ITALIE (voyage de 7 heures).

Tous sont ravis de leur voyage et de l'accueil réservé par les Français. Dans les prochains mois le jumelage entre nos trois pays devrait se mettre en place. On regrette que les représentants de notre premier jumelage (le village de BYAGA en BULGARIE) n'aient pas pu faire le déplacement en France à cette occasion afin de participer à cette rencontre amicale. Merci à toutes les personnes qui se sont investies et bravo !

Enfin, courant juin une quarantaine de bulgares occuperont nos foyers utingeois, du vendredi 17 juin au jeudi 23 juin 2016.

A cette occasion, nous faisons appel à toute famille souhaitant héberger un ou deux de nos invités.

Vous pouvez prendre contact rapidement avec Mme Marie Christine LANET : 06 35 54 08 67, et rejoindre également notre association, qui a de beaux projets futurs, avec nos amis Bulgares et Italiens.

La GV est en pleine forme !

L'année se termine pour la gymnastique volontaire (GV) de St Trivier.

La GV est toujours en pleine forme avec des adhérentes nombreuses, plusieurs solutions possibles : 1, 2, ou 3 cours le lundi et jeudi soir, le vendredi matin, des temps conviviaux (assemblée générale, galette, repas de fin d'année). Tout au long de cette année, Agnès nous a proposé des cours variés, dynamiques et progressifs alliant travail et ambiance détendue.

Alors si vous aimez ou voulez découvrir la méthode pilate, le cardio, le fitness, le renforcement musculaire avec step, fitball, haltères, elastiband, barre etc. ou tout autre cours dynamique, avec bonne humeur, nous vous donnons rendez-vous le lundi 5 septembre 2016 pour la reprise des cours.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Stéphanie, au 07 61 44 15 01.

La caf de l'Ain

Aides au logement : plus de 1 800 étudiants bénéficiaires dans l'Ain en 2015.

Etudiants : la demande d'aide au logement simplifiée sur caf.fr.

La caisse d'allocations familiales (CAF) facilite les démarches administratives des étudiants qui souhaitent effectuer une demande d'aide au logement. En se connectant sur caf.fr, dans la rubrique « services en ligne », les étudiants peuvent estimer le montant de leur aide au logement et saisir directement leur demande en quelques minutes.

Pour encore plus de rapidité, la demande en ligne sur caf.fr est cette année **le moyen privilégié** pour faire une demande d'aide au logement étudiant. Le formulaire papier, auparavant téléchargeable sur le site, n'est aujourd'hui plus disponible sur caf.fr.

Pour plus de transparence sur les délais de paiement, **la date présumée** du premier versement est indiquée à chaque étudiant à la fin de sa demande d'aide au logement en ligne.

Pour en savoir plus sur l'aide au logement, les étudiants peuvent aussi rejoindre la CAF sur la page Facebook « Caf-Logement Etudiants ».

Le contact : François BERGEZ tél : 04 74 45 60 65 fax : 04 74 45 60 95

La fête de la musique

Elle aura lieu le mardi 21 juin à partir de 18h dans l'enceinte des remparts. Vous pourrez applaudir : les travaux réalisés lors des TAP (Travaux d'activité périscolaire) avec Messieurs Olivier Boullard et Gérard Tollombert, l'orchestre junior, les p'tits chœurs de la Dombes, les chœurs bulgares, les enfants du hip hop, de la zumba, la chorale luth en joie, la fanfare... la soirée se terminera par le feu d'artifice tiré au stade. En cas de pluie la fête aura lieu à l'espace Jean Vial. Venez nombreux applaudir les musiciens, choristes et danseurs utingeois.

A 17h30 nous inaugurerons les remparts rénovés. Vous êtes bien-sûr tous conviés.

US VOLLEY DOMBES SAONE

Résultats sportifs saison 2015-2016

Volley féminin - fin de la saison pour l'équipe sénior de l'USV DOMBES SAONE

Fin de la saison 2015-2016 pour l'équipe séniors filles de Dombes Saône. Après des débuts timides mais prometteurs, l'équipe a su intégrer les plus jeunes et donner une place à chaque joueuse, en développant un vrai esprit de cohésion et un mental redoutable. La deuxième partie de la saison a confirmé les gros progrès aussi bien collectifs qu'individuels avec cinq victoires sur cinq ; l'équipe sénior termine donc son championnat au milieu du classement (7^{ème} sur 11), prête à grimper jusqu'au sommet l'année prochaine. Toutes les filles et le coach remercient chaleureusement les trois sponsors qui les ont soutenu cette année et qui leurs ont offert un magnifique jeu de maillots. Merci à CEF 01 (Laiz), à AUTOVISION SPICA (Saint Trivier), et à SCR SONAP (Guéreins) pour leur soutien.



Benjamines (4x4) - une année gagnante pour nos futures championnes

Une fin de saison plus que satisfaisante pour nos petites « Dombes Saônoise ». Elles terminent le championnat 4x4 de l'Ain invaincues avec seulement 2 sets perdus dans la saison ...4 joueuses (sur 6) (SOKEL Salomé, DUCROUX Léane, BOURGEY Manon, SPICA Ilona) ont été sélectionnées pour représenter la sélection de l'Ain lors des mini-volleyades à Aurillac où elles termineront 7^{ème} sur 12. La saison n'est pas terminée puisque les championnes de l'Ain tenteront un podium lors des finales régionales qui se dérouleront le 12 Juin à Meximieux ! Un grand merci aux parents pour leurs investissements et encore bravo aux filles pour leur performance.



ADMR : portage des repas

Depuis le 1^{er} février, le service portage de repas de l'ADMR s'effectue en liaison froide.

- Pour la préparation des repas, l'association a choisi comme prestataire Bourgogne-repas.

- Pour respecter la chaîne du froid, elle s'est équipée d'un véhicule réfrigéré pour la livraison.

- Les clients font leur commande de repas pour 15 jours. Ils ont le choix entre 2 menus (menu A ou B) composés d'une entrée, d'une viande ou poisson, d'un légume, d'un fromage et d'un dessert plus d'un potage pour le soir. Ils peuvent aussi composer leur menu à leur goût en choisissant dans les 2 propositions (exemple : entrée et fromage du menu A et viande, légumes et dessert du menu B). Les repas sont livrés aux bénéficiaires pour 2 ou 3 jours.

- Les tournées sont assurées par un salarié accompagné d'un bénévole les lundi mercredi vendredi ce qui facilite la livraison et permet le maintien d'un lien social avec les bénéficiaires.

- C'est une équipe de 15 bénévoles motivés et dynamiques qui secondent le salarié dans sa tournée. Chacun assure sa mission sur une semaine. Leur planning est établi en concertation avec le bureau lors de réunion 2 à 3 fois dans l'année.

- Le bureau les remercie chaleureusement de leur engagement et de leur disponibilité.

A ce jour, ce sont entre 36 et 40 repas quotidiens qui sont livrés par nos équipes.

- Le retour des clients est plutôt positif quant à la qualité et la quantité des menus servis.

L'ADMR reste ouverte à chacun pour ce service : si vous souhaitez en bénéficier ou si vous êtes disponible pour faire partie de l'équipe de bénévoles vous pouvez nous contacter au Numéro suivant : 04 74 55 95 65 ou directement au bureau de l'ADMR 258, route de Châtillon à Saint-Trivier-sur-Moignans.



Ma cantine utingeoise

Le bureau de l'association "ma cantine utingeoise" recrute ! Après plusieurs années de bons et loyaux services, la Présidente et la Trésorière cèdent leur place à de nouveaux membres!

Rejoignez-nous pour faire vivre une association dynamique, engagée dans le développement durable, et indispensable pour nos enfants.

L'engagement de chacun, au sein de notre association, est fonction de ses possibilités et disponibilités, et toutes les bonnes volontés, même ponctuelles, sont les bienvenues!

Contact mail: macantineutingeoise@gmail.com

Contact Tel: Laure : 06 73 44 79 80 ou
Karine : 06 87 89 69 54